

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2021 à 13H****Date de la convocation : 2 décembre 2021**

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 9 décembre 2021 à 13h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Daniel BALISONI, Hélène BOUDON, Martine MUNOZ.

**Membres du Bureau excusés :** Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Frédéric CHONIER, Jean-Éric GARRET, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)  
DE LA MONTAGNE THIernoISE  
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

*Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président*

**Vu** la délibération de la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise n°40 du 3 mai 2016 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

**Vu** la convention du PIG de la Montagne Thiernoise n° 063-02-16 du 1<sup>er</sup> juin 2016 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise ;

**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180531-18 du 31 mai 2018 approuvant l'avenant n°1 de la convention du PIG de la Montagne Thiernoise ;

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

20

Membres du Bureau représentés :

Total votants :

20

**Vu** l'avenant n°1 à la convention du PIG de la Montagne Thiernoise du 27 août 2017 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;

**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° DBC 20210624-07 du 24 juin 2021 approuvant l'avenant n°2 de la convention du PIG de la Montagne Thiernoise ;

**Vu** l'avenant n°2 à la convention du PIG de la Montagne Thiernoise du 4 août 2021 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de la Montagne Thiernoise, la Communauté de communes a reçu 6 dossiers de demandes de contributions de la part de propriétaires occupants.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Catherine PLACARD	La-Monnerie-Le-Montel	4 413,67 €	10 % Autonomie	441,00 €
Cristina KUJTIUK DELGADO	Celles-sur-Durolle	37 815,00 €	10 % Economie d'énergie + Chauffage Bois (1500€)	3 500,00 €
Maurice LABOURE	Chabreloche	19 340,00 €	10 % Economie d'énergie	1 429,00 €
Marie HOMADE	Palladuc	8 864,63 €	10 % Autonomie	871,00 €
Diana DEBATISSE	Palladuc	4 650,00 €	10 % Autonomie	465,00 €
Estelle LAMAISON	Chabreloche	33 419,01 €	10 % Economie d'énergie	2 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>108 502,31 €</b>	<b>/</b>	<b>8 706,00 €</b>

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de **8 706,00 euros** ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 20

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20

Abstentions :

Membres présents : 20

Pour : 20

Membres représentés :

Non-participation :

Contre :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

